

Image not found or type unknown



Décès de mon père restitution affaires personnelles

Par **VERONIQUE08**, le **16/09/2015** à **15:49**

Bonjour,

Mon père est décédé et je suis sa seule fille.

Mon oncle et ma tante se sont occupés des formalités d'obsèques et ont en leur possession ses affaires (livret de famille, clefs, etc...)

Ils m'ont dit qu'ils les transmettraient au notaire de mon père.

Celui ci n'est au courant de rien et n'a rien reçu du tout.

Quels sont les recours possible si ils refusent de me les restituer?

Merci